

Association Abeilles et Territoire

Enregistrée sous le Numéro W643011489

341, Impasse Tuco

64160 COSLEDAA

OBJET : enquête publique Haget

A Coslédaà, le 8 mars 2022

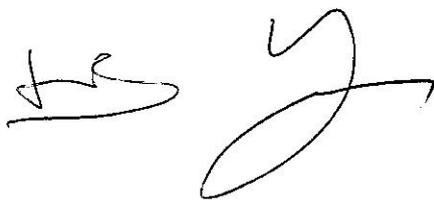
Notre association qui a pour objet le bien-être de l'abeille et le développement de l'apiculture sur les départements 64, 32 et 65 a été informée d'un projet d'aménagement d'une parcelle en panneaux photovoltaïques, sur la commune d'Haget, sur le périmètre immédiat d'un de ses membres, Monsieur Stéphane CAZABAN, apiculteur professionnel, ainsi que d'un autre apiculteur.

L'artificialisation des sols a un impact négatif sur la nature et particulièrement sur la ressource florale à disposition des colonies d'abeilles et des insectes pollinisateurs. Ce manque de ressource entraîne chez les apiculteurs un surcoût et un miel de moindre qualité dû au manque de diversité.

De plus, avec la crise que nous subissons aujourd'hui, il nous apparaît judicieux de réserver la production d'électricité aux seuls bâtiments agricoles (ou bien communaux), financés par les instances pour que les agriculteurs puissent abriter leurs troupeaux ou leur matériel et que la terre ne serve qu'au nourrissage des populations.

Enfin la luminosité des panneaux photovoltaïques peut entraîner un phénomène de désorientation et de dérives des abeilles.

Messieurs Jean-Michel BARBE et Yves ROBERT, co-présidents de l'association

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more compact and stylized, while the one on the right is larger and more fluid, with a prominent loop at the end.